8

il sera loisible à la dite compagnie, de vendre et aliéner, ou de louer tels ponts de péage ou aucun d'eux, ou le droit de prélever tels droits de péage sur les dits ponts ou aucun d'eux, à toutes partie ou parties quelconques.

Personnes etc., qui pourront vendre à la compagnie.

VII. Et qu'il soit statué, qu'il sera loisible à tous corps politiques, incorporés ou agrégés, corporations agrégées ou formées d'une seule personne; communautés, grevés de substitution, tuteurs, curateurs, exécuteurs, 10 administrateurs et autres avans cause ou personnes quelconques, non seulement pour eux-mêmes, leurs héritiers et successeurs; mais aussi pour et de la part de ceux qu'ils représentent, soit qu'ils soient enfans nés 15 ou à naître, aliénés, idiots, femmes sous puissance de mari, ou autres personne ou personnes qui sont ou seront saisies ou en possession, ou intéressées dans les terres ou terreins dont la compagnie a besoin pour les fins 20 du présent acte, de contracter pour, et de vendre et transporter à la dite compagnie les dites terres ou terreins, en tout ou en partie dont la compagnie a besoin comme susditpour les fins du présentacte; et que tous 25 contrats, marchés, ventes, transports, et garanties à être ainsi faits, seront valides et valables en loi à toutes fins et intentions quelconques, nonobstant toute loi, statut, usageou coutume à ce contraire; et que tous corps 30 politiques, incorporés, ou agrégés, ou communautés, et toutes personnes quelconques fesant tels transports comme susdit, sont par le présent justifiés de tout ce qu'ils pourront faire, eux ou aucun d'eux respectivement en 35 vertu et en conformité du présent acte.

En certains

VIII. Pourvu toujours, et qu'il soit statué, cis, la compen-sation sera une que tout corps politique, communauté, corrente annuelle, poration ou autres personne ou personnes quelconques qui, dans le cours ordinaire de 40 la loi, ne peuvent vendre ni aliéner aucunesterres ou terreins dont la dite compagnie a besoin pour les fins du présent acte comme susdit, conviendront d'une vente annuelle fixe